

SOLIHA

SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

ALLIER

DES AIDES POUR RENOVER SON LOGEMENT AVEC LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

La politique de l'Habitat menée par Commentry Montmarault Nérès Communauté se traduit notamment par l'accompagnement des particuliers pour l'amélioration de leur logement. C'est ainsi qu'une nouvelle Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (O.P.A.H.) a été mise en place pour une période de 3 ans (2023/2025). Cette opération vise à améliorer le parc de logements anciens privés et met l'accent sur l'adaptation du logement aux diverses situations de handicap, la rénovation énergétique, la remise sur le marché de logement vacant et la lutte contre l'habitat indigne.

Favoriser l'autonomie de la personne par l'adaptation et l'accessibilité du logement :

Des solutions d'aménagements et de travaux permettent d'adapter le logement afin de le rendre plus sécurisé. Elles peuvent porter sur l'accessibilité des entrées des logements, leur aménagement intérieur (cuisine, séjour, salle de bain, sanitaire, chambre...), l'utilisation d'aides techniques adéquates pour les escaliers par exemple ou la domotisation de certains équipements (volets, portail, porte d'entrée...).

Réduire les consommations et les factures énergétiques :

Gagner en confort de vie en réalisant des travaux de rénovation énergétique, c'est possible. Ces travaux permettent de réduire votre consommation d'énergie et de réaliser des économies sur vos factures ! Ces projets de travaux peuvent concerner l'isolation, le chauffage, la ventilation ou le choix d'équipements plus performants.

Rénover sa façade :

La Communauté de Communes a mis en place une aide pour la rénovation des façades visibles depuis le domaine public. Elles doivent se situer dans un périmètre défini et les travaux devront respecter le règlement d'aides pour pouvoir être éligibles.

SOLIHA Allier, un interlocuteur unique missionné par la Communauté de Communes pour accompagner les particuliers dans leurs démarches.

L'association SOLIHA Allier, Solidaires pour l'habitat, assure le suivi et l'animation du programme pour le compte de la Communauté de Communes. Les particuliers peuvent ainsi bénéficier d'un accompagnement gratuit et personnalisé, que ce soit au niveau technique pour les préconisations de travaux, au niveau administratif et financier (en fonction des subventions mobilisables) et pour le suivi du bon déroulé des travaux.

Pour rencontrer l'équipe SOLIHA, des permanences sont assurées près de chez vous :

- **MONTMARAULT, le mardi de 10h à 12h, au Pôle Associatif, Rue de Turenne**
- **COSNE D'ALLIER, le mardi de 10h à 12h, en mairie**
- **DOYET, le mardi de 14h à 16h, en mairie**
- **NERIS LES BAINS, le mercredi de 10h à 12h, en mairie**

- **COMMENTRY**, le vendredi de 10h à 12h, à la Communauté de Communes, Av. Marx Dormoy
- **VILLEFRANCHE D'ALLIER**, le vendredi de 14h à 16h, en mairie

Si vous ne pouvez pas vous déplacer, vous pouvez joindre SOLIHA au 06.28.75.37.12 ou opah.cmnc@solihha.fr